



Déclaration

du

Liban

A la sixième commission

Point 80:

New York, le 12 Octobre 2023

*Permanent Mission of Lebanon to the United Nations
866 United Nations Plaza, Suite 531, New York, NY 10017*

Monsieur le Président,

La réalité nous rappelle trop souvent, et parfois cruellement que les sujets que nous traitons ici, dont nous débattons au sein de cette sixième commission ne sont pas théoriques.

rtout dans le monde. Ces derniers jours, des milliers de palestiniens ont été tués, des milliers blessés et des milliers déplacés, dans une bande de Gaza assiégée.

Une énième catastrophe humaine et humanitaire pour un peuple vivant sous une occupation -siècle.

international

respect du droit international, en particulier le respect du droit international humanitaire.

Monsieur le Président,

est un impératif et passe par un renforcement du cadre juridique international.

dédié aux

génocide.

A cet égard, ma délégation réitère sa position en faveur de l

Commission du Droit International (CDI).

Cela contribuerait de manière significative à la consolidation du cadre juridique international et comblerait un vide juridique.

Un tel instrument renforcerait également les systèmes juridiques internes et la coopération entre Etats.

De plus, ce serait un signal fort envoyé en direction des victimes et dans le combat contre té.

t pas une fin en soi, celle-ci doit acceptation aussi large que possible pour être pleinement efficace.

de fond sur le texte

dans cet esprit

sur la

recommandation de la CDI, sans préjuger de la suite à donner.

Les débats qui se sont tenus en avril dernier ont été denses